



Chantraine, le 4 Juillet 2018

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 Juillet 2018

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine			X	François DIOT
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
OHNUMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel			X	Agnès HAMM
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane			X	Marc BARBAUX
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie			X	Florian HARQUET
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie			X	Brigitte GILLE
AUBERT Michel			X	Bernadette FELLMANN
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie			X	Claude TRINIDAD

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, Monsieur Jacques CHAPON ayant été désigné secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 15 Mai 2018,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* **A prononcé**, à l'unanimité, l'admission en non-valeur des créances pour un montant de 294.80 €.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer la convention de mutualisation du RGPD** avec le CDG 54, à **prendre et à signer** tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale et à **désigner** le délégué à la protection des données du CDG comme étant le délégué à la protection des données pour la commune.

- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs de l'étude garderie pour la rentrée 2018**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs ALSH**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2018**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la révision des **tarifs de location de salles**.
- * **A décidé d'attribuer le marché de confection et livraison de repas** à la société API et **autorisé Monsieur le Maire à signer le marché** avec ladite société.

Informations diverses :

- Madame GILLE a informé le conseil municipal de sa participation à la réunion de la commission « transport » de la CAE et en a fait un compte rendu.
- Madame SCHUMACHER a souhaité connaître la législation à propos des chiens promenés sans laisse en forêt.

Monsieur VALDENNAIRE a répondu que les chiens peuvent être promenés sans laisse tant qu'ils répondent aux ordres de leurs maîtres.

- Monsieur BARBAUX a informé de sa participation à la présentation du nouveau moteur de recherche « QWANT », au comité du SCOT ainsi qu'à la réunion de la commission « travaux » de la CAE. Il en a fait un compte rendu rapide, donnant les principales informations.

Monsieur BARBAUX a remercié les personnes présentes à l'inauguration de la station de traitement qui s'est déroulée le 20 juin dernier.

Il a enfin informé de l'avancement des travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'évolution des aménagements de l'impasse de la poudrière et de l'étang.

- Monsieur VALDENNAIRE a informé de sa participation à la réunion de l'ancienne CCPOVA et fourni les principales informations qui y ont été données, en particulier la remise en place des navettes vers Bouzey, et celle vers Les Crêtes.
- Monsieur CHAPON a fait remarquer que l'eau est beaucoup plus calcaire depuis la mise en service de la nouvelle station de traitement.

Monsieur BARBAUX a répondu que cela se stabiliserait très certainement au fil du temps. Néanmoins, SUEZ - Lyonnaise des Eaux sera informée de ce problème pour une surveillance accrue des paramètres de l'eau.

- Monsieur HARQUET a informé qu'il lui avait été signalé que l'éclairage du tennis de Chantraine ne fonctionnait plus.

Monsieur VALDENNAIRE a répondu qu'il irait vérifier sur place.

- Monsieur HARQUET a fait le constat que les véhicules roulaient de plus en plus vite sur les secteurs rue Général Leclerc et rue Général de Gaulle.

La séance est levée à 20h05

Fait à Chantraine, le 4 Juillet 2018



Le Maire,

François DIOT